

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **LIFE SCIENTIFIC METCONAZOLE***

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrée sous le **n°2020-2645**

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **OROSTAR 60**.

Pour les détails sur la demande d'ajout de nom
et les dispositions des autorisations
de mise sur le marché

[Membre du Comité de GUENIN](#)

Informations générales sur le produit

Noms du produit	LIFE SCIENTIFIC METCONAZOLE STARMETCO AMBARAC 60 ARIOSTE METCOSTAR 60 SERKET OROSTAR 60
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road D04 V972, DUBLIN 4 IRLANDE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	60 g/L - metconazole
Numéro d'intrant	2130150
Numéro d'AMM	2130061
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

04 SEP. 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN